

Mairie d'ANCEAUMEVILLE  
Département de la Seine-Maritime  
Arrondissement de Rouen  
Canton de Bois-Guillaume

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Tél : 02 35 32 59 72  
Fax : 02 35 32 10 53

———— Séance du 21 mars 2022 ————

**L'An deux mil vingt-deux, le vingt-et-un du mois de mars à vingt heures trente minutes, se sont réunis à la salle des mariages de la mairie les membres du Conseil Municipal de la commune d'Anceaumeville, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie LANGLOIS, Maire d'Anceaumeville, dûment convoqués le 15 mars 2022.**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Absents : 2

Procuration : 1

Nombre de votes : 14

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs LANGLOIS Jean-Marie – FOUCAULT Yves – HOYÉ Didier - THOMAS Claude – ALEXANDRE Charlotte - BELIN Fabien - COUESNON Delphine – GODARD Harmony - LARCHEVEQUE Carole - LE BIHAN Virginie – LEPAGE Éric – QUINTINO David – TORCHY Odile.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**Etaient absents excusés** :

- Monsieur LE GALL Régis a donné sa procuration à Madame GODARD Harmony

**Etait absente non excusée** :

Madame HAMEL Aurélie.

Monsieur BELIN Fabien, Conseiller Municipal est nommé secrétaire de séance.

**2022-13 : Emprunt pour le financement de l'effacement de réseaux route des Cambres partie 2 (annule et remplace la délibération n°2022-10)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le programme d'investissements de l'exercice 2022. Mais également la délibération n°2021-46 où les membres du Conseil Municipal ont décidé l'effacement des réseaux par le SDE76.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après échange de vues (présentation de 3 simulations d'emprunt sur 7 ans avec un taux d'intérêt de 0.20 %, sur 9 ans avec un taux d'intérêt de 0.65 % et sur 11 ans avec un taux d'intérêt de 0.80 %) :

- Prend en considération et approuve le projet qui lui est présenté,
- Détermine comme suit les moyens financiers à envisager pour faire face aux dépenses du projet.

**PLAN DE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT :****Montant HT : 26 705.75 €****Montant du FCTVA : 6 312€****➤ Mode de financement proposé :****Emprunt sur 7 ans : 26 705.75 €****Préfinancement du FCTVA : 6 312 €**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les offres de financement reçues.

**Le Conseil Municipal**, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après échange de vues et après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **prend en considération et approuve** la proposition de Monsieur le Maire,
- **décide de contracter** auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie-Seine les financements nécessaires correspondant au plan de financement sus décrit, soit :

- **Financements 7 ans, montant total du financement : 26 705.75€, dont les modalités sont ci-dessous :**

Montant de l'emprunt **26 705.75€**Taux actuel : **0.20 %**Durée du crédit : **7 ans**Modalités de remboursement : **annuel**Type d'échéance : **échéances constantes**Frais de dossier : **0 €**

Les conditions de taux proposées ont une date de validité déterminée dans le temps.

Pour bénéficier des conditions ci-dessus, votre accord sur notre proposition doit nous parvenir par mail avant le 31/03/2022.

Au-delà de cette date, le taux du contrat sera celui en vigueur à la date de réception de l'acceptation de l'offre par la Caisse Régionale.

- **Décide de recourir à un financement « court terme », pour le préfinancement du FCTVA : 6 312 €, dont les modalités sont ci-dessous :**

Montant : **6 312 €**Taux actuel : **0.15 %**Durée : **2 ans**Modalités de remboursement des intérêts : **annuel****Avec paiement du capital in fine.**Frais de dossier : **0 €**

- **Prend l'engagement** au nom de la Collectivité :

- d'inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement du capital et des intérêts des emprunts ainsi contractés.

- de rembourser l'emprunt à court terme dès récupération du FCTVA ou au plus tard à la date d'échéance prévue initialement au contrat.

- **Confère** en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Monsieur le Maire de la commune d'Anceaumeville pour la réalisation de ce concours, la signature des contrats pour un montant total de 33 017.75 euros [26 705.75 + 6 312.00] à passer avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Normandie-Seine et l'acceptation de toutes les conditions qui y sont insérées.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Pour copie conforme au registre

Le Maire, Jean-Marie LANGLOIS

**- Date du prochain Conseil Municipal** : 04 avril 2022

Fin du Conseil Municipal à : 20h50

conseil municipal

LANGLOIS Jean-Marie		LARCHEVEQUE Carole	
FOUCAULT Yves		LE BIHAN Virginie	
THOMAS Claude		LE GALL Régis	
ALEXANDRE Charlotte		LEPAGE Eric	
BELIN Fabien		QUINTINO David	
COUESNON Delphine		TORCHY Odile	
GODARD Harmony			

conseil municipal